

À l'instar de la catégorie BE du permis de conduire, la formation B96 ne prévoit pas d'évaluation préalable et n'est pas sanctionnée par un examen du permis de conduire.

Toutefois, avant chaque inscription, la secrétaire d'agence procède à la détermination du profil et des besoins de l'élève.

L'évaluation de l'élève lors de la formation B96 est faite tout au long de la formation et conformément au programme de formation lequel comprend une partie hors et en circulation.

La formation hors circulation alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Les leçons hors circulation s'effectuent sous la forme d'un module de 4 heures sur piste et a pour objectif de faire connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses :
 - Le poids à vide (PV)
 - Le poids total autorisé en charge (PTAC)
 - Le poids total roulant autorisé (PTRA)
 - Les masses en charge maximales admissibles
 - Le poids réel et la charge utile (CU)
- Les plaques :
 - Plaques d'immatriculation
 - La plaque d'identification
 - La plaque de tare
 - Le freinage des remorques
 - Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires
- Les équipements obligatoires de la remorque :
 - Feux
 - Eclairage de la plaque d'immatriculation
 - Les dispositifs réfléchissants
 - Clignotants
 - Les équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
- Le triangle de pré signalisation

L'élève apprendra également à connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite de cet ensemble :

- La signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes)
- Le chargement : répartition - arrimage

L'élève verra également l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- La vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment :
 - Niveau des freins
 - État des suspensions
 - État du dispositif d'attelage
- La vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
- La vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque

Il apprendra à réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité). Enfin, il réalisera des exercices de maniabilité, marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision et marche arrière sinuose entre des portes avec arrêt de précision.



Procédé d'évaluation et de positionnement formation B96

Les leçons en circulation s'effectuent sous la forme d'un module de 3 heures et a pour objectif de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite aux particularités de la conduite de cet ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. De l'écoute pédagogique sera également proposé.

L'élève sera évalué sur la maîtrise de l'ensemble :

- Masses
- Gabarit
- Rapport vitesse-puissance
- Phénomène d'oscillation latérale
- Les angles morts
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- L'information et la communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

L'élève évalué sera amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, dans différentes conditions de circulation (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), il apprendra également à partager la route avec les autres usagers et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

À l'issue de la phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève.

Ce bilan comprend :

- Le ressenti de votre prestation
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
- Un bilan de la prestation de l'élève évalué réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble

En fin de formation, il sera remis une attestation de suivi de formation qui lui donnera le droit de demander le permis de conduire avec l'extension B96.